



# *Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans*

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 Tél. : (418) 829-2206 / Fax : (418) 829-0997  
Courriel : [administration@stjeanio.ca](mailto:administration@stjeanio.ca)

**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

## **Avis public**

**Est par les présentes donné  
par la soussignée**

**DEMANDE DE CONFORMITÉ À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**

**Est par les présentes donné  
par la soussignée**

Lors de la séance extraordinaire tenue le 30 Août 2021, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- le règlement #2021-379 sur le plan d'urbanisme ;
- le règlement #2021-380 sur le zonage ;
- le règlement #2021-381 sur le lotissement ;
- le règlement #2021-382 sur la construction ;
- le règlement #2021-383 sur les permis et certificats.

L'objet de ces règlements est de remplacer les règlements cités ci-dessus, suite à la révision du plan d'urbanisme effectué par la Municipalité dans le cadre de la révision quinquennale de son plan d'urbanisme.

Toute personne habile à voter du territoire de la Municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ces règlements au plan d'urbanisme.

Cette demande doit être transmise à la Commission dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis.

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins (5) personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité de ces règlements au plan d'urbanisme dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité de ces règlements.

Pour tous renseignements additionnels, vous trouverez ci-bas nos coordonnées :

Par courriel : [administration@stjeanio.ca](mailto:administration@stjeanio.ca)

Par courrier ou par remise des documents sur place : 8, Chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (QC), G0A 3W0

Sur le site Internet de la Municipalité au <http://st-jean.iledorleans.com/>, à l'onglet Administration générale/Règlements.

Pour plus d'information, vous pouvez également contacter Hélène Duquet, au 418-829-2206 poste 0.

**Donnée à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ce 31 Août 2021.**

  
Chantal Daigle

Directrice Générale, Secrétaire-Trésorière